

Licence professionnelle Systèmes informatiques et logiciels spécialité Administration de Systèmes, Réseaux et Applications à base de Logiciels Libres

RNCP8701 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	326m
Code(s) ROME	M1801, M1805
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

le titulaire de la LP ASRALL occupe des fonctions qui lui permettent d'administrer le système/réseau, de gérer le parc informatique et de prendre en charge l'assistance technique, tout particulièrement en liaison avec le domaine du logiciel libre.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ce professionnel est compétent dans les domaines suivants:

- architectures et protocoles de l'Internet: TCP/IP, HTTP, DNS, DHCP, ...
- installation, utilisation, administration Linux, programmation scripts (bash, perl, ruby, ...)
- administration réseau: NFS, Samba, DNS, DHCP, Postfix, Squid, Dansguardian, ...
- administration des serveurs: Apache, LDAP, MySQL, ...
- utilisation et administration des applications logicielles libres: CMS (spip), portails, collecticiels, ...
- sécurité : attaques, politique de sécurité, sécurisation des communications et des serveurs, supervision (Nagios), ...
- développement de site web : HTML, XHTML, CSS, XML, XSL, DOM, javascript
- développement d'applications web dynamiques de type LAMP : Linux - Apache - MySQL - PHP + interfaçage LDAP, mail, etc.
- problèmes juridiques liés à l'Internet et à l'administration.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel travaille dans les domaines suivants:

- sociétés de service et d'ingénierie en informatique (SSII), en particulier celles spécialisées dans le logiciel libre (SSLL),
- éditeurs de logiciels,
- sociétés utilisatrices de systèmes et logiciels libres.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants:

- administrateur système/réseau,
- administrateur de parc,
- assistant technique

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 690 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	37 007
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle

COMPOSITION DU JURY — VAE

- le chargé de mission VAE (ou le VP CEVU) ;
- le jury de diplôme ou sa représentation (au

minimum 3 enseignants-chercheurs) ;

- l'enseignant relais de la composante ou le responsable formation continue de la composante ;
- au moins deux professionnels.

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://lpasrall.iuta.univ-nancy2.fr/>

<http://www.univ-nancy2.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/8701/>